RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

L'ÉDUCATION NATIONALE.

DIRECTION GÉNÉRALE

DE L'ARCHITECTURE.

DIRECTION

MONUMENTS HISTORIQUES.

ARRÊTÉ.

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,

les monuments historiques.

Vu la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques et notamment l'article 2, modifié et complété par la loi du 23 juillet 1927;

La Commission des monuments historiques entendue;

ARRÊTE :

Unscription set cette late set mallier at proprietaires et entranera pour ent l'obligation de ne pro- céder à aucane modification. REIMARQ ALDITAR CHI partie de l'immeuble inscrit, sans avant, deux modification de la companie de l'immeuble inscrit, sans avant, deux modification de la companie de l'immeuble inscrit, sans avant, deux modification de la companie de l
auguravant, avec le Ministe de Bianx Ants de leur intention le travaux qu'ils se proposen L'Eglise de Nadaillac (Dordogno)
Le Ministre de pourra s'agrocer auxille travaux qu'un enjouent lu procédure du classement telle qu'ell
est judvae par la judscata lot.
de l'édifice on de la marie de l'elities inscrit à l'inventaire d'ans le seul les vendre en totalité en en narie
to materiors ditai detection le Ministre atrait un délai de cinq années pour procéder en classement e
apparlenant à la commune de Nedailles
inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
Tonte infraction any dispositio, 2 .TRAusgraphe i de l'article a parcité (medification, sans avis préstable d'un immenble inscrit sur l'inventaire supplementaire
Le présent arrêté sera notifié au préfet du département, pour les
Hancultura at the same at the
archives de la préfecture, au maire de la commune de Madaille
Totalles desches at an ordenes is remise an edges, some is direction as is surveillanced you admine
qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.
equé alors aueb siova ente control de la
ravariation d'un della d
Turistics of the companies of the contract of
qui en informe inche de Beaux-Arts. L'avis par luqui.
processed in the locality description of the accompagne des plans, projets, photo

77-646-J. M. 604699. [10713]

1. S. V, P.